

PROPRIETES

Laque sans solvants, diluable à l'eau, lessivable, pour l'extérieur, élaborée à base de matières premières naturelles. Bonne résistance mécanique, bonne adhérence et bon pouvoir couvrant. Adaptée pour les portes, rambardes, fenêtres, portes de garage, aménagements extérieurs bois etc... Adaptée également aux supports métalliques avec la sous couche appropriée.

- Bonne résistance mécanique, excellente adhérence et haut pouvoir couvrant.
- Hydrofuge et antalisssures.
- Séchage rapide
- Faible odeur

Important : Les produits BIOFA pour l'extérieur doivent être en adéquation avec la protection du bois dans le bâtiment. Une partie de la philosophie BIOFA consiste à ne pas utiliser de composants dangereux pour la santé dans nos produits. Par conséquence il faut prendre en considération la protection du bois lors de la planification et la construction (Norme DIN 68800-2 4). En parallèle à une bonne préparation il est important de choisir les bonnes essences de bois, les classes de durabilité d'après DIN EN 350-2 , les classes de résistance d'après DIN 68364 et les qualités en fonction des différentes destinations et soumissions aux intempéries. Dans certains cas un traitement chimique n'est pas évitable ! Leur utilisation est clairement définie par la norme DIN 68800.

COMPOSITION

Eau, émulsion liant à base d'acides gras d'huile de soja, dioxyde de titane, craie, talc, alcool polyhydrique, pigments selon la teinte, agent mouillant, argile gonflante, agent antimousse, siccatif zinc et fer, additif de surface).

MISE EN ŒUVRE

1-Traitement préalable

Le support doit être sec (humidité du bois max. 12 %), propre, sain et exempt de graisse. Supprimez les anciennes couches écaillées. Matifiez les couches intactes par ponçage. Arrondissez soigneusement les arêtes. Pour les bois contenant des tanins (ex. chêne) ou tropicaux (ex. framiré), nettoyez minutieusement à la substitution de térébenthine ou à l'alcool à brûler avant tout traitement, puis laissez bien sécher. Ponçage final à partir du grain P 120.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition DECEMBRE 25)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

2-Sous couche

Appliquer une couche de PRIMAIRE LAQUE sur les bois, une couche d'ANTIROUILLE sur les supports métalliques. Poncer au grain 180 à 220 après séchage.

3-Finition

Bien mélanger la laque avant emploi. Appliquer 2 couches à la brosse ou au rouleau (épaisseur 70-80 µm humide par couche). N'utiliser que des brosses souples, à poils longs adaptées aux peintures de type acryliques. Ponçage intermédiaire au grain 220. Application également disponible au pistolet à godet (Pression de pulvérisation : 3 – 4 bar Diamètre de buse : 1,2 – 1,9 mm), pure ou diluée avec 5% d'eau.

Important : Effectuez un essai préalable ! Pour une mise en œuvre en intérieur, veillez à bien ventiler et aérer les locaux. Ne pas appliquer par moins de 12°C ou avec une hygrométrie supérieure à 80% !!

Attention : Pendant les pauses, laisser les brosses tremper dans la laque. Ne pas rincer ou mettre dans l'eau.

4-Nettoyage des outils :

Nettoyer immédiatement après usage avec le nettoyant brosse et de l'eau. Laisser tremper les pinceaux ou rouleaux secs dans le nettoyant au moins 24 heures.

SECHAGE

Sèche au toucher après 6 à 8 heures ; ponçable et recouvrable après 16 à 24 heures (20°C/50-55% d'humidité relative). Le vernis est totalement sec après 7 jours.

En cas de couches trop épaisses, de mauvaises conditions climatiques, ou sur des bois à tanins (chêne, châtaignier etc..) ou des bois exotiques, il faut prendre en compte des temps de séchage plus longs.

CONSOMMATION – RENDEMENT

Recyclage : Déchets liquides EAK 080111

Par couche : 60 à 80 ml/m². Rendement 12-16 m²/litre.

STOCKAGE

Au frais et au sec. Une peau peut se former dans les emballages entamés, à filtrer avant réutilisation !. Fermer hermétiquement les récipients. Conservation minimum 1 an à compter de la

fabrication.

CONDITIONNEMENTS

375 ml, 750 ml, 2,5 l et 5 l seaux tôle.

CONSEILS DE SECURITE

Attention ! Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto inflammation). Le produit en lui-même n'est pas inflammable.

Garder hors de portée des enfants. N'utiliser que dans des zones bien ventilées. Veillez à protéger la peau lors de la mise en œuvre. Contient des octoates de cobalt. Peut provoquer des réactions allergisantes. Porter un masque anti poussières lors du ponçage !

Une odeur caractéristique peut émaner du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

COV Valeurs limites Cat A/d 130 g/l 2010 5112
contient max 12 g/l



RECYCLAGE

Déposer les résidus liquides dans les containers adaptés selon les directives locales. Les chiffons imprégnés et les petites quantités de résidus secs peuvent être mis dans les ordures ménagères. Bien nettoyer les conditionnements vides avant de les apporter au recyclage.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA - BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition DECEMBRE 25)

VBA - BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU